

Les **RUSTICIS** et le **FUTUR** de la **MONTAGNE**



19 janvier 2023 – Berne

«**Changement d'affectation des bâtiments agricoles inutilisés**»

Aron Piezzi, député au Grand Conseil tessinois et président de la Fondazione Vallemaggia

Territorio Vivo



Les rusticis font partie du patrimoine bâti des vallées du canton du Tessin et constituent un élément fondamental du paysage anthropisé et naturel.

Les **rusticis** n'ont pas uniquement une valeur architecturale MAIS doivent aussi être considérés pour leur contexte paysager et leur dimension historico-culturelle

(donc **HUMAINE**)

Question/défis:

Comment sauvegarder et valoriser ce patrimoine et le projeter au futur?



Un exemple concret: la renaissance de l'alpage

Spluga

(1838 m s/m), Giumaglio



L'alpage Spluga est depuis 2005 une cabanne alpine équipée dans la Vallemaggia.

www.alpespluga.ch



Foto Ernesto e Max Büchi, début 1900

Les travaux de reconstruction

- ⇒ Entre 2004 et 2005: 11 «cascine» (rustici) réaménagés.
- ⇒ Grande valeur de **bénévolat** et redécouverte des **valeurs importantes de la vie communautaire**.
- ⇒ Est née une nouvelle conscience sur comment **donner de la valeur aux ressources de notre territoire**: un pont entre passé et futur, avec respect et grâce à un **tourisme soutenable** et de **nouvelles opportunités**.





À Spluga dans une «cascina» un **musée** simple a été créé

Sur une paroi de bois nous avons trouvé la phrase suivante:

*27 luglio 1870 Avv. Celestino Pozzi
Non cancellare perché Dio ti vede*

Il s'agit d'une invitation, naturellement laïque, à nous engager pour la protection de nos patrimoines.
Nous devons faire plus pour ne pas les effacer!



Après le projet de l'alpage Spluga, d'autres projets ont suivi qui ont permis de faire naître la **VIA ALTA DELLA VALLEMAGGIA** (www.viaaltavallemaggia.ch)

⇒ Trekking de haute altitude, 200 km, 19 étapes et autres cabanes ont suivi

⇒ Ceci est un exemple de développement durable du **territoire** grâce à la sauvegarde de notre **patrimoine**.



**Dans la Vallemaggia beaucoup a été fait,
beaucoup reste à faire.**

**Ce patrimoine pas encore restauré de rustics
hors de la zone à bâtir risque d'être effacé.**

**Il faut faire un effort supplémentaire pour
sauver ce qui peut encore l'être! Le risque est
que, dans les prochaines années, divers
précieux témoignages de notre civilisation
paysanne seront irréversiblement effacés.
Nous ne pouvons pas nous le permettre!**





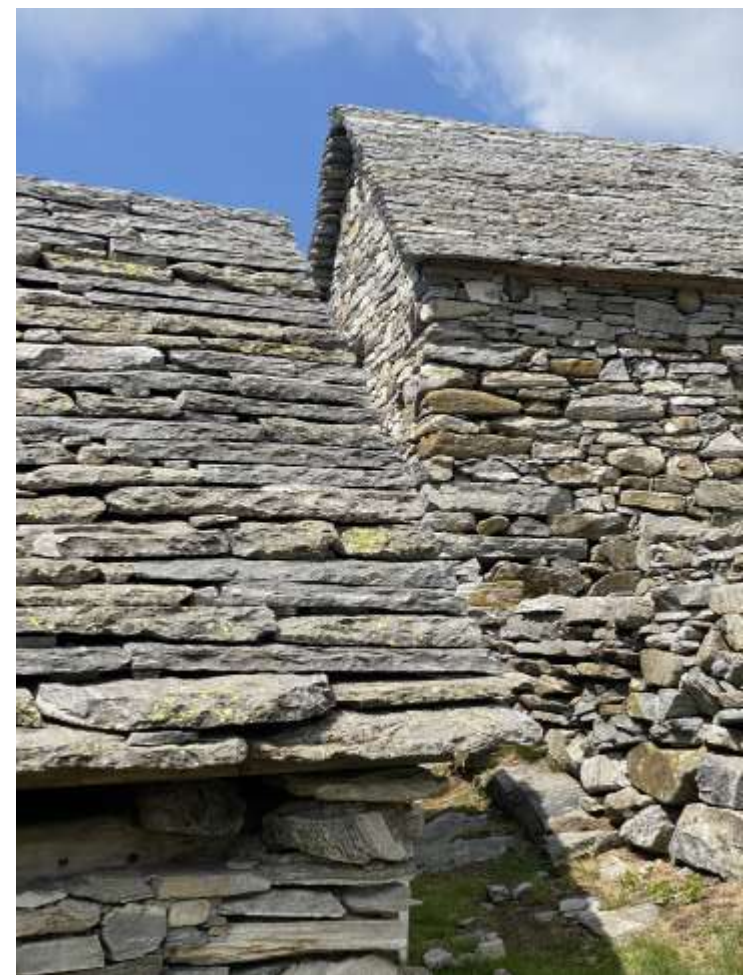
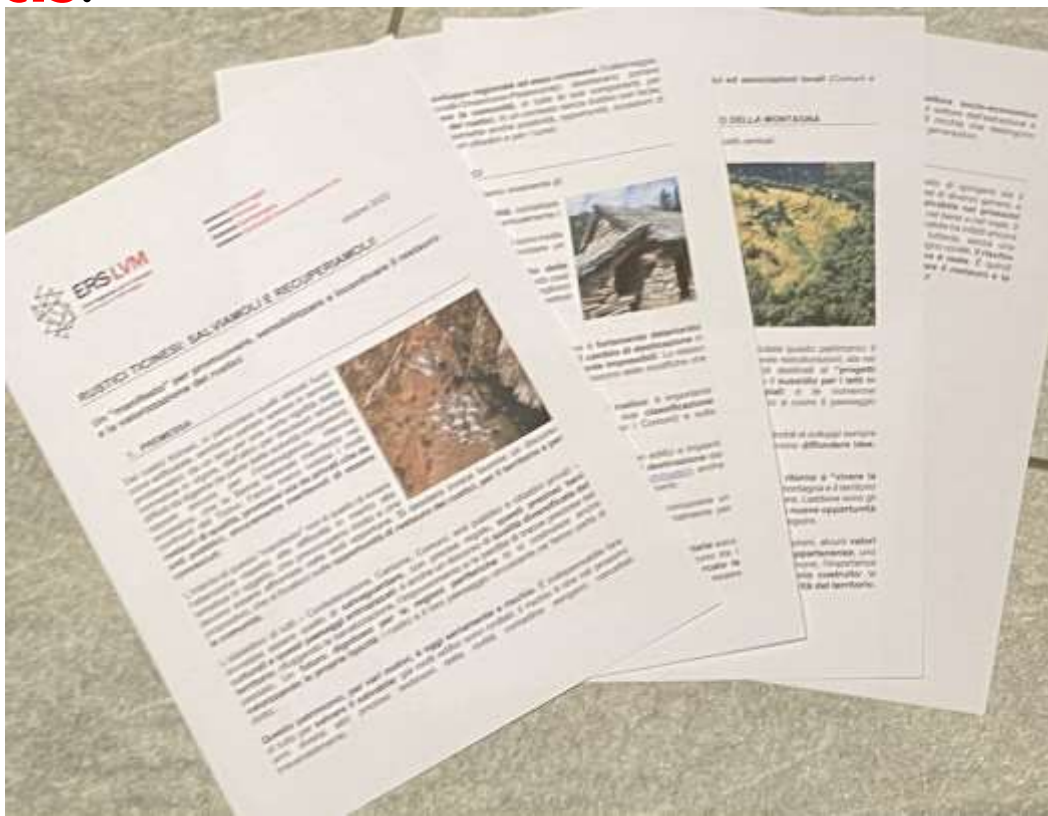
⇒ Nous devons **redécouvrir le territoire** grâce à des **nouvelles perspectives**, renouveler le **rapport entre Humains et Nature avec des avantages réciproques**

⇒ Nous ne voulons pas un d'un territoire jonché de ruines et sauvage, mais un **territoire qui pulse de vitalité** et qui est capable de **donner de la valeur**, avec respect et dignité, au propre **patrimoine construit**

⇒ La **montagne** ne doit pas devenir un musée "mort" à ciel ouvert; mais un **lieu d'opportunités socio-économiques**, diverses de celles des réalités urbaines.

Première initiative: un «manifeste» pour les rusticis tessinois

Les vallées du Locarnese (Vallemaggia, Onsernone, Verzasca, Centovalli) en collaboration avec l'“Ente regionale per lo sviluppo Locarnese” ont élaboré un «manifeste» afin de **promouvoir, sensibiliser et inciter la rénovation et la valorisation des rusticis.**



- ⇒ Les rusticis sont une **opportunité de développement** pour la communauté, le territoire et les touristes
- ⇒ Le territoire hors de la zone à bâtir est un **patrimoine de valeur, de ressources et de connaissances** important aussi pour le **bien-être psycho-physique des citoyens/citoyennes**
- ⇒ Il faut développer des **nouvelles opportunités socio-économiques** pour des régions périphériques, basées sur le retour à la nature, la qualité de vie et la tranquillité



NOUS EN SOMMES A «MAINTENANT OU PLUS JAMAIS»!

Deuxième initiative: motion du 19.12.2022, «Rusticis hors zone à bâtir: une **nouvelle approche est indispensable pour sauver notre patrimoine construit**»

Les interventions de restructuration hors zone à bâtir, avec un caractère de conservation et/ou avec un changement d'affectation,

doivent être favorisées et recevoir des incitations parce qu'ils contribuent à la protection du paysage, et PAS – comme c'est le cas aujourd'hui – considérées comme des exceptions, ou même entravés en raison d'une attitude trop intransigeante.



MOZIONE

Rustici fuori zona edificabile: un nuovo approccio è indispensabile per salvare il nostro patrimonio costruito
19 dicembre 2022

Ad inizio dicembre abbiamo appreso che il Consiglio degli Stati, dopo il sì del Nazionale, ha approvato una mozione che prevede una sanatoria per gli edifici costruiti più di 30 anni fa fuori dalle zone edificabili. La decisione, tra l'altro, non si riferisce solo ai rustici ticinesi ma pure per gli chalet vallesani e i maiensässe grigionesi.

Proprio in quei giorni, l'Ente regionale di sviluppo del Locarnese e della Vallemaggia, in collaborazione con le sue quattro Antenne di sviluppo regionale (Vallemaggia, Verzasca, Gambarogno e Centovalli-Onsernone-Pedemonte), ha presentato un "manifesto" voluto per promuovere, sensibilizzare e incentivare il restauro e la valorizzazione dei rustici fuori zona edificabile (www.locarnese.ch). Il "manifesto" verrà esteso anche agli altri Enti regionali ticinesi, affinché tutti possano condividerlo e concretizzarlo.

Queste notizie dimostrano come sia importante **occuparsi con maggior insistenza del tema dei rustici, in un'ottica non solo rivendicativa ma piuttosto legata alle opportunità che essi possono rivestire per il futuro delle periferie**. Sappiamo benissimo che questo patrimonio, per vari motivi, è oggi seriamente a rischio: è perciò indispensabile fare di tutto per salvare il salvabile.



- Le territoire hors zone à bâtir est un **patrimoine de valeurs, ressources et connaissances important pour le futur des zones périphériques, pour le bien-être des citoyens/citoyennes et pour développer des nouvelles offres liées au tourisme durable et à l'économie du secteur primaire.**
- La **montagne** doit être vue sous un angle dynamique, en reliant **tradition, protection, valorisation mais aussi esprit innovatif.**

Bien sûr, les **normes** doivent toujours être **rigoureuses et ponctuelles**, afin de permettre des **interventions qui respectent les typologies architecturales traditionnelles**.

PERSONNE NE VEUT CIMENTER OU CONSTRUIRE DE NOUVEAUX BÂTIMENTS, MAIS PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR CEUX QUI EXISTENT DÉJÀ POUR DONNER DE LA DIGNITÉ À UN TERRITOIRE!

Cependant, il est essentiel d'aller au-delà de l'aspect architectural, et de reconnaître également une **valeur paysagère et culturelle aux rusticis situés en dehors de la zone à bâtir**, dans lesquels les humains et la Nature entretiennent une **relation positive et respectueuse**.





La motion invite le Conseil d'État tessinois à **intervenir auprès de la Conférence des cantons alpins et à promouvoir - par l'intermédiaire des députations respectives auprès des chambres fédérales - **la révision de la loi sur l'aménagement du territoire** (art. 24 de la LAT et de l'ordonnance), conformément aux intentions présentées dans cette présentation.**

L'espoir est que d'autres parlements cantonaux s'engagent également dans cette voie.

Exemples de groupements de **rusticis abandonnés**





Vaut-il mieux voir ces **rusticis restaurés**, ramenant une vitalité respectueuse du paysage, ou vaut-il mieux voir des **rusticis en ruine**, synonymes d'une communauté irrespectueuse de ses propres héritages?



Les rusticis représentent la manière dont nos ancêtres ont réussi à avoir une **relation fonctionnelle mais aussi harmonieuse avec le territoire, s'adaptant et trouvant même des solutions ingénieuses pour parvenir à vivre et à travailler dans des conditions souvent défavorables. Il est donc de notre devoir **de donner une continuité - avec des adaptations évidentes en fonction de l'évolution de la société - à cette relation avec le territoire.****



Pensons au **futur**, aux **nouvelles générations** et aux **conditions socio-économiques de la montagne**.

Un territoire qui ne protège pas son patrimoine et ne le valorise pas est un territoire qui n'a pas d'avenir. Est-ce que c'est ce que nous voulons ? **NON** !



27 luglio 1870

Avv. Celestino Pozzi

Non cancellare

perché Dio ti vede

